

Plan d'orientation CTG 2025-2029

1.1 Mieux informer, sensibiliser et former

- 1.1.1 Sensibiliser et former les professionnels intervenant auprès des enfants
- 1.1.2 Equiper et sensibiliser les enfants et les professionnels sur les Droits de l'Enfant (Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE))
- 1.1.3 Renforcer et adapter la communication sur les services et les activités soutenant l'inclusion des enfants

1.2 Développer une culture commune de l'inclusion

- 1.2.1 Soutenir l'interconnaissance entre les acteurs
- 1.2.2 Intégrer l'inclusion dans les politiques locales et les projets locaux

1.3 Favoriser les parcours des enfants, leur socialisation et leur citoyenneté (pouvoir d'agir)

- 1.3.1 Promouvoir la participation et la prise en compte de la parole des enfants
- 1.3.2 Créer des passerelles pour faciliter le continuum éducatif de 0-12 ans
- 1.3.3 Faciliter l'accès à la nature et à des activités de socialisation

3.1 Favoriser une culture de l'engagement chez les jeunes

- 3.1.1 Développer la participation et l'implication des jeunes dans la vie locale, futurs citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs
- 3.1.2 Aller vers les jeunes et valoriser leur capacité d'initiatives et d'actions
- 3.1.3 Sensibiliser et former les professionnels à l'accompagnement des projets de jeunes

3.2 Soutenir la socialisation des jeunes

- 3.2.1 Proposer des espaces et des lieux de rencontre dédiés aux jeunes
- 3.2.2 Favoriser la mobilité des jeunes vers les lieux et les équipements de loisirs sportifs, culturels, naturels
- 3.2.3 Prendre appui sur les espaces et les équipements existants

3.3 Prévenir les conduites à risque

- 3.3.1 Coordonner un réseau des acteurs de la prévention et de la santé à l'échelle du Haut Pays Bigouden
- 3.3.2 Favoriser l'organisation d'actions de prévention / aller vers
- 3.3.3 Sensibiliser et former les professionnels

1. L'inclusion de tous les enfants

Ce qui est « en jeu » ...

- L'égalité des chances, l'épanouissement, la socialisation de TOUS les enfants ;
- Des enfants, futurs citoyens, sensibilisés à la différence ;
- La reconnaissance des Droits de l'Enfant

Enjeu central de la démarche :
Une action publique efficace et efficiente, basée sur une connaissance améliorée et plus fine des besoins des familles

3. Le bien-être et l'épanouissement des jeunes de 11 à 17 ans

Ce qui est « en jeu » ...

- L'égalité des chances, la socialisation et l'épanouissement de tous les jeunes
- Des jeunes, citoyens et impliqués aujourd'hui et demain dans la vie de leur territoire

2. Parentalité - Soutien aux familles

Ce qui est « en jeu » ...

- L'épanouissement des familles et le bien-être des parents
- Le maintien et l'arrivée de familles sur le territoire

2.1 Soutenir tous les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant

- 2.1.1 Améliorer et adapter les propositions de soutien à destination des parents
- 2.1.2 Renforcer l'offre de services et d'activités à destination des parents de jeunes enfants
- 2.1.3 Soutenir les familles d'enfants à besoins spécifiques ou familles présentant une situation de vulnérabilité
- 2.1.4 Développer la participation et l'implication des parents dans la vie sociale, citoyenne, concertée de leurs clubs et de leurs réseaux

2.2 Assurer une offre de services et des activités abordables pour toutes les familles

- 2.2.1 Veiller à l'accessibilité financière des services et des activités (loisirs, vacances, culture...)
- 2.2.2 Garantir l'accès à une offre d'accueil en mode de garde accessible financièrement sur l'ensemble du territoire

2.3 Diffuser et dynamiser l'offre à destination des familles sur l'ensemble du Haut Pays Bigouden

- 2.3.1 Renforcer les activités et les animations à destination des familles
- 2.3.2 Proposer une offre de services et d'activités dans toutes les communes
- 2.3.3 Développer les démarches d'aller vers
- 2.3.4 Soutenir et développer, en fonction des besoins et moyens du territoire, les services aux familles et à la parentalité (PEP, LAEP, Animation de la Vie Sociale, ACM, EAE...)

4. L'accès aux Droits des familles et des jeunes (16-25 ans)

Ce qui est « en jeu » ...

- Une équité d'accès aux droits et aux aides pour tous
- Le recul de la précarité et l'autonomie des jeunes adultes

4.1 Coopérer pour mieux orienter

- 4.1.1 Améliorer l'échange et la mutualisation de l'information sur les dispositifs et accès aux droits et les enjeux sociaux
- 4.1.2 Soutenir la qualification des premiers accueils
- 4.1.3 Encourager l'évolution des pratiques

4.2 Promouvoir des politiques locales soutenantes et améliorant la vie quotidienne des familles et des jeunes adultes

- 4.2.1 Faciliter les mobilités quotidiennes
- 4.2.2 Créer activement pour l'accès au logement abordable
- 4.2.3 Favoriser la conciliation vie familiale - vie professionnelle

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 029-212902258-20241216-2024_0074-DE